



Nombre de membres afférents au conseil municipal :	19
" " en exercice :	19
" " qui ont pris part à la délibération :	16
Date de la convocation :	20 mai 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIÈGES**

**SÉANCE du 27 MAI 2026
2026 / 39**

L'an deux mil vingt-six et le vingt-sept du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : M. LAURENT Thierry, Mme CHEVALIER Lydie, M. LARGE Eric, Mme SANJUAN Catherine, M. PASQUIER Olivier (arrivée 20h30), M. LORIN Christian, M. KASLANI Mohammed, Mme CAZABON Laurence, M. CHAMBE Loïc, Mme CHARDIGNY Marie-Pierre, Mme CHEMAIN Nathalie, Mme GUERBER Karine, M. LAMPS Arnaud, MOLARD Cindy, Mme PICORNOT-AURAY Muriel.

Excusés : M. BEN Fabien (procuration donnée à M. LAURENT Thierry), M. ROLLINGER Laurent (procuration donnée à Mme Catherine SAN JUAN), Mme ROUX Cécile.

Mme Catherine SANJUAN a été élue secrétaire de séance.

OBJET : AVIS DE LA COMMUNE SUR LA MISE EN VENTE DE LOGEMENTS SEMCODA

Mme le Maire expose que la SEMCODA, par courrier en date 12 mai 2026, a sollicité l'avis de la commune sur le principe de la mise en vente de 10 logements collectifs et 6 garages sis 201, impasse des Platanes à Grièges.

L'offre de vente est faite en priorité aux locataires en place. S'ils ne souhaitent pas acquérir, ils restent locataires de la SEMCODA aux conditions de leur bail de location

Cet exposé entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix contre, 3 voix pour et 2 abstentions,

EMET un avis défavorable au principe de la vente par la SEMCODA de 10 logements collectifs et 6 garages sis 201, impasse des Platanes à Grièges.

EXPRIME son inquiétude face à plusieurs mises en vente effectuées au cours des dernières années par les différents bailleurs sociaux présents sur la commune, sans perspectives de nouveaux programmes à venir, engendrant une diminution préoccupante de l'offre de logements sociaux sur la commune de Grièges.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,
Annick GRÉMY.